AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture
Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative,
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17 — *CLERMONT-FERRAND - 63*

ABONNEMENT ANNUEL

25,00 F

Supplément n° 3 au Bulletin n° 103 d'AVRIL 1969.-

A V E R T I S S E M E N T.-

POIRIERS - POMMIERS

TAVELURE.-

Dans la plupart des régions, les dernières pluies ont été très abondantes (en maints endroits, la hauteur d'eau recueillie en 3 jours a dépassé 50 millimètres).

Dans les vergers traités jusqu'alors selon nos indications, il est conseillé de renouveler la protection.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre Oïdium, Acariens, etc...

Dans les vergers en fleurs, ne pas utiliser de produits susceptibles de nuire aux Abeilles.

I N F O R M A T I O N.-

CERISIERS - PRUNIERS

MONILIA.-

Effectuer un traitement dès la fin de la floraison.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre les Chenilles défoliatrices et les Pucerons.

Clermont-Ferrand, le 30 Avril 1969.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND

Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P227

Tirage n° 726 du 30 Avril 1969 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1969 - Expédition n° 8.